

COMMUNE DE HAUTEFOND

Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 17 septembre 2026

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFOND, dûment convoqué en date du dix septembre deux mille vingt six, s'est réuni le vendredi dix sept septembre deux mille vingt six, à vingt heures trente sous la présidence de Monsieur Dominique NUGUE, maire.

Etaient présents : M. NUGUE Dominique, M. VUILLEMIN Thierry, Mme GRISARD Anne-Laure et GRISARD Laurent, adjoints, Mmes FARES Amélie, LHENRY Sylvie et MOURIER Sylvie et MM. EMORINE Frédéric et RIZARD Emmanuel.

Etaient absent excusé : PAIN Myriam donne pouvoir à M. VUILLEMIN Thierry et M. RAY Cyril donne pouvoir à M. NUGUE Dominique

Mme FARES est désignée secrétaire de séance

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le compte rendu de la séance du 5 juin 2026
- **AJOUTE** à l'ordre du jour le point sur le rapport de la CLECT.
- **APPROUVE** la délégation partielle du Droit de Prémption Urbain au profit du Grand Charolais pour les zones commerciales et industrielles ainsi que les friches.
- **APPROUVE** le Rapport Prix Qualité du Service Assainissement pour l'année 2025.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à renouveler la convention avec le Centre de Gestion de Saône et Loire suite à l'élection du Président du Centre de Gestion.
- **PARTICIPE** aux frais de scolarisation des enfants originaires de la commune fréquentant les écoles de Paray-le Monial au titre de l'année scolaire 2025/2026 à hauteur de :
 - 2082,84 € pour 2 enfants fréquentant les écoles maternelles privées
 - 1 938,60 € pour 2 enfants fréquentant les écoles primaires publiques
 - 700 € pour 2 enfants inscrits à la cantine.
- **INSTAURE** la taxe sur les vacances des logements d'habitation. Le taux sera fixé lors du vote des taxes directes locales en avril 2027. Cette taxe a pour but d'inciter les propriétaires à mettre en location leurs biens plus rapidement.
- **ACCEPTE** le devis d'AGEDI pour la fourniture d'un logiciel de secrétariat, **ADHERE** au syndicat en charge du logiciel et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.
- **DESIGNE** Mme LAMANNA et M. RIZARD délégués titulaires à l'ADPA Refuge Fourrière et Mme FARES et Mme LHENRY déléguées suppléantes.
- **APPROUVE** le rapport de la Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en charge d'examiner les attributions de compensation versées aux communes membres. Les attributions sont modifiées pour les communes de FONTENAY, HAUTEFOND, NOCHIZE et SAINT LEGER LES PARAY en raison des transferts de compétence. Pour la commune de FONTENAY le terrain multisport et le terrain de boules sont désormais à la charge du Grand Charolais. Quant aux autres communes, il s'agit d'une modification du nombre d'heures de présence du secrétaire de mairie.

Affaires et Questions diverses

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. CHATEAU sollicitant le remboursement de la caution versée. Il précise que le règlement ne permet pas de le rembourser,
- Le repas des aînés aura lieu le 7 novembre. Les invités extérieurs ne pourront plus s'inscrire au banquet.

- La cérémonie du 11 novembre se déroulera le dimanche 15 novembre à 11h et sera suivie d'un vin d'honneur à la Salle d'Animation Rurale
- Monsieur le Maire souhaiterait remercier les agriculteurs ayant participé aux interventions sur les feux intervenus sur la commune cet été en les invitant à la cérémonie des vœux.
- Une visite du Centre Technique d'Appel du SDIS71 de Mâcon sera prochainement organisée.
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a versé une prime Complément Indemnitaire Annuel aux agents communaux.
- L'accès aux déchetterie situées sur le Grand Charolais sera réglementé. La Communauté de commune s communiquera prochainement sur ce changement.
- Les travaux de la mairie commenceront ce lundi. Le secrétariat sera déplacé dans l'ancienne salle de réunion dans le bâtiment du restaurant pendant la durée des travaux.
- Un courrier est fait au cabinet d'architecte BURLAT VEGA qui était en charge des travaux d'extension de la salle d'animation rurale car des fissures ont été constatées sur les murs et le sols afin de faire fonctionner l'assurance décennale.
- Une nouvelle proposition d'aménagement du lotissement sera présentée prochainement au conseil municipal par la société INGEPRO.
- L'entreprise FEBVRE réparera la porte abîmée de la Salle d'Animation Rurale.
- Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre.
- Il sera prévu prochainement une réunion de la commission des révisions des listes électorales présidée par Mme LHENRY.
- Les membres de la Commission Communales des Impôts directes ont été désigné par les services de l'État. Un courrier sera adressé aux nouveaux membres de cette commission.
- Des nouvelles adresses mails ont été créées en remplacement de celles fournies par Le Grand Charolais. L'adresse de la mairie est mairie@hautefond.fr

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
Monsieur le Maire lève la séance à vingt deux heures quarante cinq.*

Le Maire,
Dominique NUGUE.

